

# la lettre de Cormery

Bulletin d'information municipal n°138 – septembre 2008

avec encart "Associations"

## l'édito

Le calme relatif de l'été nous a permis de prendre un recul bien utile après le premier trimestre écoulé depuis la prise de nos fonctions. Cette période nous a en effet permis d'approfondir nos connaissances des différents dossiers en cours et en préparation, et de remettre à plat toute une série de choses, comme par exemple les fonctions et missions de chacun des personnels communaux.

Nous avons dès cet été réorganisé le fonctionnement du personnel dévolu à l'école et au service du restaurant scolaire. Ainsi dès la rentrée, pour en améliorer la qualité et la sécurité, le service de la cantine est modifié avec un service en deux temps et la présence d'un personnel de l'entreprise livrant les repas. D'autre part, pour de nécessaires et évidentes simplifications de gestion, l'inscription ne se fera plus avec des tickets quotidiens, mais avec un abonnement mensuel.

Cette rentrée 2008 va être bien remplie : sécurité routière, projet de cantine scolaire, église, concertation sur l'épineux sujet de notre ZAC, opération cœur de village, économies d'énergies, réflexion sur le camping ... la liste est longue !

Ce sera également pour nous l'occasion de nous rencontrer lors des réunions de quartiers que nous ferons en octobre ; plutôt que d'écouter certains gentiment vilipender, n'hésitez pas à venir nous voir, nous dire ce qui va et surtout ce qui ne va pas !

Nous sommes là pour être à votre écoute ! Nous essayons de répondre au mieux à vos attentes.

Le Maire, Antoine Campagne



## Les nouveautés de la rentrée

### Conseil municipal des Jeunes

Nos jeunes veulent s'exprimer, participer, construire. La municipalité a donc décidé de leur donner la parole. Sophie Rossignol, adjointe, a mis en place un groupe de travail composé des conseillères municipales Chantal Le Forestier et Maud Hoffman-Rogerieux, ainsi que de Cormériens désirent réellement s'investir pour nos jeunes.

Le 13 septembre, aura lieu l'élection du Conseil des Jeunes, avec la participation des jeunes présents aux différentes réunions de préparation. Si vous avez entre 11 et 17 ans et souhaitez participer à la vie de votre commune, vous pouvez vous inscrire à la mairie le 10 septembre au plus tard. Tous les jeunes peuvent voter aux élections qui se dérouleront le 13 septembre entre 9h et 12h, munis d'un justificatif d'identité et de domicile. Le premier Conseil Municipal des Jeunes aura ensuite lieu le 24 septembre.

La mairie a également ouvert une adresse mail dédiée, pour recueillir toutes les suggestions : [jeunesdecormery@gmail.com](mailto:jeunesdecormery@gmail.com)

### Réunions de quartier

La municipalité se met à l'écoute de tous, les choses se mettent progressivement en place ... après les commerçants, les jeunes, après avoir mis en place des fiches de doléance et de progrès, 6 réunions de quartier vont être organisées dans les prochaines semaines. Elles seront l'occasion d'un vrai contact entre les Cormériens et leurs représentants ... parce que la vie de la commune ne se décide pas uniquement POUR les Cormériens, mais AVEC les Cormériens. Les premières réunions se dérouleront à partir du 7 octobre.

### Accueil des nouveaux arrivants

Les hasards de la vie font que tous les mois, des habitants quittent Cormery, remplacés par des nouveaux arrivants. Notre rôle est d'accueillir ces derniers et de faciliter les rencontres. Cet accueil se fera le 12 septembre à 20h à la Mairie. Les néo-Cormériens recevront à cette occasion un petit kit contenant toutes les informations utiles sur la vie de la commune. Alors si vous êtes récemment arrivés sur la commune, n'hésitez pas à pousser la porte de votre mairie.

### Guide intercommunal des associations

Cormery, Courcay, Tauxigny et Truyes sont des communes dont les tissus associatifs s'avèrent particulièrement complémentaires. A partir de cette constatation, il paraissait naturel d'enfin synthétiser les données de chacune en un guide intercommunal. Celui-ci est terminé et est désormais disponible en mairie, en version papier ou informatique sur simple demande, et sera également mis à la disposition des visiteurs de la Soirée des associations ... La Soirée des associations : également une nouveauté.

### Fonctionnement de la cantine scolaire

Le fonctionnement de la cantine est réorganisé, c'était indispensable pour le confort des enfants, et pour simplifier la vie des parents. (voir en dernière page)

## agenda

### ↓ Septembre

le 2, Rentrée scolaire

le 5, Soirée des associations

le 9, Pyjama lecture pour les 3 à 8 ans  
à 18h30 à la bibliothèque : histoires pour dormir  
racontées par les bénévoles de la bibliothèque

le 10, Conseil Municipal

le 12, Accueil des nouveaux arrivants

le 13, Election du Conseil des Jeunes

le 13, Concours de pétanque en doublette

les 20-21, Journées du Patrimoine

le 21, Brocante de l'USC, terrain de camping

le 24, 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes

le 27, Concours de pétanque en doublette au  
profit des Virades de l'Espoir

les 27-28, Virade de l'espoir

le 28, Cinéma « Wall-E »

### ↓ Octobre

le 4, Pot-au-feu de l'Abbaye, à la Halle aux  
moutons.

le 7, Réunion de quartier zone 1

le 8, Réunion de quartier zone 2

## infos utiles

### Assistante sociale

Madame Dagault assure ses permanences les  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois.

### Horaires Mairie

Votre Mairie vous accueille le lundi de 14h à  
17h, et du mardi au samedi de 9h à 12h15.  
Vos élus vous accueillent sur rendez-vous.

## la photo



Porche de l'Abbaye – Juillet 2008

## Journées du patrimoine

Les journées du patrimoine auront lieu cette année le 20 et le 21 septembre. L'Office de Tourisme sera ouvert ces deux jours de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Il y aura quatre visites guidées le samedi et le dimanche à 10h30, 11h30, 15h et 16h. Tous les départs des visites se feront depuis l'Office de Tourisme.

Dans le même temps, l'association des Amis d'Alcuin et de l'Abbaye de Cormery exposera ses projets dans la tour Saint-Jean.

## Virade de l'Espoir à Cormery

La mucoviscidose est la 1<sup>ère</sup> maladie génétique grave de l'enfance qui se traduit par une dégradation progressive des poumons et par des troubles digestifs sévères. La mucoviscidose reste encore incurable malgré les avancées de la recherche, financée en partie par les Virades.

### Samedi 27 septembre

- A partir de 14h au terrain rue de la Tuilerie, organisée par la Cormerienne, rencontre de pétanque en amicale et en doublette. Participation 4€ / 2€ pour les enfants, renseignements : M. Julien au 02.47.43.05.59
- A 20h30 à la salle des fêtes de Veigné, dîner dansant, confit de canard, etc ...  
tarif : 20€ ; réservations : 02.47.43.19.38

### Dimanche 28 septembre

- A partir de 8h30 au camping : parcours pédestres de 5, 10 et 15 km, départ libre à partir de 8h30 et toute la journée, ainsi que diverses activités pour les enfants (promenade en carriole, structure gonflable, tour de moto, tour de poney, ateliers ...). La participation est gratuite. Buvette, sandwiches.
- 15h00 : groupe folklorique.

Contact : CH et L Garnier au 02 47 43 19 38

## La rentrée de l'USC

L'US CORMERY nous informe d'ores et déjà des modalités de reprise des activités de l'école de foot au mois d'août et de septembre. Dans le cadre de l'entente de la vallée verte CORMERY-TRUYES les entraînements et les inscriptions se dérouleront sur les terrains cités ci-dessous :

- pour les débutants : le mardi 2 septembre à CORMERY de 18h à 19h30
- pour les poussins : le mardi 2 septembre à TRUYES de 18h15 à 19h45
- Pour les benjamins : le lundi 25 et le mercredi 27 août à TRUYES de 18h à 19h30
- pour les -13 ans : le lundi 25 et le mercredi 27 août à TRUYES de 18h à 19h30
- pour les -15 ans : le lundi 25 et le mercredi 27 août à TRUYES de 18h à 19h30

Pour les nouveaux licenciés, se munir d'une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité de l'enfant. Les montants des licences pour la saison 2008/2009 qui comprennent entre autres la fourniture par le club des maillots, shorts et chaussettes pour les matchs du samedi, sont fixés à 43 euros pour les débutants et les poussins, 45 euros pour les benjamins et 50 euros pour les 13 et 15 ans.

Les reprises des entraînements seniors se dérouleront les lundi, mercredi et vendredi du 18 août au 12 septembre, et le mardi et le jeudi à partir du 16 septembre. Les montants des licences pour la saison 2008/2009 sont de 66 euros pour les seniors, et 50 euros pour les vétérans.

## 2 dates pour la Cormerienne

**Samedi 13 septembre** Concours de boules (en doublette) ouvert à tous, rue de la Tuilerie. Inscription sur place à partir de 13h30, 6 € par personne, jet du bouchon à 14h30. Premier lot d'une valeur de 40 € !!! Deuxième lot d'une valeur de 25 €, et troisième lot d'une valeur de 20 €. Un lot pour chaque participant, venez nombreux !!!

**Samedi 27 septembre** Concours de boules au profit des Virades de l'Espoir. Ouvert à tous, en doublette, sur le terrain de pétanque rue de la Tuilerie. Inscription sur place à partir de 13h30, jet du bouchon à 14h30. 5 € par personne, entièrement reversé à l'association, et sans remise de lots à l'issue du concours. Un verre de l'amitié sera offert par le club. ... Venez nombreux, et MERCI POUR EUX.

## Brocante et vide-grenier

Dimanche 21 septembre, l'US CORMERY organise sa brocante annuelle au camping municipal de Cormery. Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser à Brigitte Destival au 02 47 43 10 15, ou à l'adresse [us.cormery.foot@wanadoo.fr](mailto:us.cormery.foot@wanadoo.fr)

**Citation** : « Le sport ne fait pas vivre plus vieux, mais fait vivre plus jeune. », anonyme

## Une naissance à Cormery

Jeudi 14 août, Stéphanie habitante de Ciran, commence à ressentir les manifestations de son futur nouveau né. C'est donc tout naturellement, qu'elle et Grégory, le futur papa, traversent Cormery pour se rendre à la maternité pour donner naissance à leur deuxième enfant. Mais la petite demoiselle n'a pas voulu attendre plus longtemps, et c'est donc devant la caserne, avec l'assistance des pompiers de Cormery, qu'est née la petite Zoé. Elle se porte bien, avec ses 2,850 kg pour 46 cm. L'acte de naissance commence donc ainsi « *Le quatorze août deux mil huit à dix sept heures et dix minutes est née à Cormery (Indre et Loire), rue de la Varenne, Zoé, Sarah ...* ».

## RD943 : une hausse record

Au début de l'été, les services du Conseil Général ont diffusé les données de trafic pour l'année 2007. En voici un extrait.

**18 569** (dont 9,3% de poids lourds), c'est le trafic quotidien moyen sur la RD943. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation est de **16,3%** côté aggro, et de **24,2%** côté Loches. Les deux boucles de comptage concernées sont tout simplement celles qui ont enregistré les deux plus fortes hausses du département. 18 569 véhicules par jour, c'est presque 2 fois plus que sur l'autoroute A28 entre Tours et Le Mans (9865 véh./j).



Devons-nous continuer à nous satisfaire de l'absence de solution ?

## Deux infos pour les vélos

Les parkings à vélos ont été mis en place au pont sur l'Indre, au cinéma, à la mairie, etc. Notez également qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre, les cyclistes circulant hors agglomération de nuit devront porter un gilet jaune.

## Horaires des trains

Les horaires TER, en direction de Loches ou de Tours sont disponibles en mairie, par téléphone au 3635, ou par Internet à l'adresse [www.ter-sncf.com/centre](http://www.ter-sncf.com/centre).

## Ordures ménagères

Conformément à l'article 4 du décret n°2000-404 du 11/05/2000 et à l'article L 2313-1 du CGCT, le rapport 2007 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets est mis à la disposition du public dans votre mairie.

## Retour sur ... le 14 juillet

La journée a tenu toutes ses promesses, près de 220 Cormériens ont participé au repas de midi et aux activités de la journée. Le hic ? ... le petit souci technique qui a maintenu près de la moitié des fusées du feu d'artifice au sol... recevez toutes nos excuses, et rendez-vous l'année prochaine, où elles prolongeront le feu d'artifice...

## Cormery s'implique dans le développement durable

### Aménagement des bords de l'Indre : changer de méthode

Cormery dispose d'un vrai patrimoine vert qui doit être à la fois mis en valeur, préservé et rendu plus accessible. Le 18 juillet dernier, un audit a été réalisé sur les terrains appartenant à la commune et situés sur les bords de l'Indre. Cet audit était nécessaire. Certains ormes sont atteints de fusariose, d'autres frênes entraîneraient la berge dans leur chute, la berge étant complètement dépourvue d'autre système racinaire. Des travaux relativement importants doivent être envisagés dès les prochains mois.

Le problème majeur, confirmé par cet audit, est l'érosion rapide des berges, dépourvues de système racinaire adéquat. La solution envisagée est de laisser la végétation « reprendre ses droits » sur une largeur d'environ 1 mètre à 1 m 50. Il est alors certain qu'il y aura une première phase au cours de laquelle proliféreront essentiellement ronces et orties, mais ces dernières seront très rapidement remplacées par une infinité d'autres essences, et périront spontanément par l'absence de lumière suffisante. Dès accès au bord de l'eau seront naturellement ou artificiellement préservés à des intervalles réguliers.



❗ *Berge effondrée, c'est trop tard pour ces frênes qui devront être abattus*



❗ *Végétation subaquatique à éliminer avec des précautions insoupçonnées pour éviter les boutures et leur prolifération l'année prochaine*



❗ *Portion de berge végétalisée : une solution efficace, naturelle, esthétique, et économique pour consolider les berges*

Les travaux importants consisteront à la taille ou à l'abattage d'arbres, à la plantation d'autres. Ensuite, nous devons nous attacher à assurer la végétalisation naturelle des berges, celle-ci sera encouragée par une sélection régulière des essences à conserver.

Cormery est adhérente depuis plusieurs années au SAVI, le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre, qui parmi ses nombreuses missions, intervient sur le territoire de 18 communes pour réaliser des entretiens généraux et d'aménagement des lits majeurs des cours d'eau. Les travaux seront intégralement financés par les partenaires du SAVI, à savoir l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général (cellule ASTER) et la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.

## Inscriptions pour le Pédibus

Le Pédibus vers l'école arrive à Cormery ! Les inscriptions auront lieu à l'école Jacques Prévert le mardi 2, le jeudi 4 ou le vendredi 5 septembre de 8h45 à 9h30, et de 15h15 à 16h30. Nous vous remercions de vous munir d'une photo d'identité et d'une attestation d'assurance.

Les inscriptions sont également possibles à la soirée des associations qui se tiendra le vendredi 5 septembre à la salle des fêtes, de 18h à 21h.

## Ciné Cormery



**Wall-E** Dimanche 28 septembre à 15h

Film américain (animation) réalisé par Andrew Stanton.  
Durée : 1h 37 min. Film pour enfants à partir de 6 ans.

Faites la connaissance de WALL-E (prononcez "Walli") : WALL-E est le dernier être sur Terre et s'avère être un... petit robot ! 700 ans plus tôt, l'humanité a déserté notre planète laissant à cette incroyable petite machine le soin de nettoyer la Terre. Mais au bout de ces longues années, WALL-E a développé un petit défaut technique : une forte personnalité. Extrêmement curieux, très indiscret, il est surtout un peu trop seul... Cependant, sa vie s'apprête à être bouleversée avec l'arrivée d'une petite "robote", bien carénée et prénommée EVE. Tombant instantanément et éperdument amoureux d'elle, WALL-E va tout mettre en œuvre pour la séduire. Et lorsqu'EVE est rappelée dans l'espace pour y terminer sa mission, WALL-E n'hésite pas un seul instant : il se lance à sa poursuite... Hors de question pour lui de laisser passer le seul amour de sa vie... Pour être à ses côtés, il est prêt à aller au bout de l'univers et vivre la plus fantastique des aventures !

Venez nombreux, un goûter sera offert par nos partenaires à la fin de la séance.

## Enquête pour le Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un plan d'urgence qui implique le recensement des risques sur la commune et des moyens disponibles. Le décret d'application 2005-1156 du 13 septembre 2005 rend obligatoire dans un délai de deux ans à compter de cette date la mise en place du PCS. Cormery est une commune directement concernée par un risque d'inondation majeure. Un PCS est donc en cours d'élaboration avec le soutien de l'Etablissement Public Loire, et nous vous informons qu'un questionnaire sera envoyé aux 98 foyers de Cormery concernés par le risque, ainsi qu'aux entreprises concernées par les moyens. Véronique Delalande-Samson, conseillère et Raphaël Alain, adjoint, composent le comité de pilotage, et sont à votre disposition pour vous aider à y répondre.



## La cantine

Avec la rentrée, quelques modifications sont apportées au fonctionnement de la cantine de l'Ecole Jacques-Prévert :

- Jusque là, 130 enfants déjeunaient parfois simultanément dans le préfabriqué. Un double service est mis en place à partir de cette année pour améliorer le confort sonore des enfants.
- L'organisation de l'encadrement est également revue, et ses tâches sont simplifiées (par exemple, c'est notre fournisseur qui se charge désormais de la découpe des aliments pour les petits, libérant ainsi le personnel de cantine de cette opération).
- La gestion par tickets posait quelques problèmes, un système de facturation comme celui adopté par la majorité des communes est mis en place.
- L'augmentation de tarif est limitée au strict minimum, soit 2,6 % ou 1,14 € par mois et par enfant.

# Lancement d'une OPAH

## ... Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

*A partir de septembre 2008, et ce durant les trois prochaines années, un dispositif d'aides exceptionnelles techniques et financières est mis en place pour aider les propriétaires privés à améliorer ou réhabiliter leurs logements, qu'ils soient occupés par eux-mêmes ou qu'ils soient mis en location.*

Le PACT d'Indre et Loire a été choisi par la Communauté de Communes pour animer et suivre cette opération en faveur de l'amélioration de l'habitat.

### Les objectifs sont :

- ⇒ améliorer les conditions de vie des occupants vivant dans des conditions d'inconfort ou d'insalubrité ;
- ⇒ mobiliser les propriétaires de logements vacants afin de les encourager à réhabiliter leur bien pour le louer, afin notamment de développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés ;
- ⇒ améliorer le niveau de confort général dans les logements (sanitaires, chauffage) ;
- ⇒ réduire les charges (en énergie) dans les logements réhabilités et promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables et de matériaux sains ;
- ⇒ adapter les logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées pour favoriser le maintien à domicile.

### L'attribution des aides

#### ⇒ Pour les propriétaires occupants (actifs ou retraités) :

Les subventions sont octroyées par l'ANAH et le Conseil Général. Les conditions d'obtention sont les suivantes : la maison doit avoir plus de 15 ans ; les travaux doivent être réalisés par des entreprises ; les ressources du propriétaire ne doivent pas dépasser un certain plafond qui dépend du nombre d'occupants.

Le taux de subvention de l'ANAH est de 20 à 35 % plafonné à 4 550 €, celui du conseil Général est de 15% plafonné à 1 600 €. Pour les travaux de réhabilitation des logements insalubres, l'aide de l'ANAH est plus importante. A cette aide s'ajoutent celle du Conseil Général au taux de 20% plafonnée à 3 000 €, et une aide de la Communauté de Communes de 15% plafonnée à 1 600 €.

Quant l'âge avance, certains travaux deviennent nécessaires pour faciliter la vie quotidienne : adaptation de la salle de bain, suppression des marches. Ces travaux font l'objet d'une subvention majorée de l'ANAH (taux de 60 à 70 %) et ouvrent droit aux subventions des caisses de retraite.

#### ⇒ Pour les propriétaires d'un logement locatif ou vacant :

Selon l'engagement de location et le niveau de loyer, l'aide de l'ANAH est de 35 à 50 %, et celle du conseil Général est de 15% du montant HT des travaux (plafonnée à 6 000 €, dans la limite d'un plafond calculé en fonction de la surface du logement). Les travaux doivent être réalisés par des entreprises et le propriétaire doit s'engager à louer le logement pendant 9 ans.

Dès à présent vous pouvez contacter l'accueil de la mairie ou Hélène FOUQUET au 02 47 91 58 93 pour une assistance administrative, technique et financière.

**La lettre de Cormery** Pour soumettre et publier un article dans le prochain bulletin mensuel, transmettez-le directement à la Mairie au plus tard le 20 septembre pour la prochaine parution début octobre. Mairie de Cormery, Place du Mail, 37320 Cormery, tél : 02.47.43.40.66.

*Ce mois-ci, les abonnés à l'envoi gratuit de la lettre de Cormery par email ont reçu leur exemplaire le 25 août. Bulletin municipal d'information, imprimé à 900 exemplaires, distribué gratuitement. Rédaction : Mairie de Cormery. mairiecormery@wanadoo.fr*

## C'était cet été ...



Le 2 juillet : le spectacle donné par les jeunes Berlinoïsi de passage à Cormery était tout simplement époustouflant !



Le 14 juillet : affluence et bonne humeur ont marqué cette belle journée.



Juillet : l'ambiance était médiévale au centre de loisirs de la Farandole.